



**Conseil Économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/2000/24
11 janvier 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

**COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Quarante-huitième réunion plénière
(Paris, 13-15 juin 2000)

**RAPPORT DE LA RÉUNION SPÉCIALE DE LA CEE SUR LES QUESTIONS
RELATIVES AUX IPC QUI INTÉRESSENT LES PAYS
EN TRANSITION (NOVEMBRE 1999)**

Note du Secrétariat

INTRODUCTION

1. La Réunion spéciale de la CEE sur les questions relatives aux indices des prix à la consommation (IPC) qui intéressent les pays en transition a eu lieu le 2 novembre après-midi, juste avant la réunion CEE/OIT sur les indices des prix à la consommation, tenue du 3 au 5 novembre 1999. Ont participé à cette réunion spéciale les représentants des pays suivants : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie et Ukraine. Les représentants du BIT, de l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) et du FMI y ont également participé. L'Afrique du Sud et le Maroc étaient représentés en vertu de l'article 11 du mandat de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU.

2. L'ordre du jour provisoire a été adopté.

3. M. J. Stastny (République tchèque) a été élu Président.

GE.00-30063 (F)

ORGANISATION DE LA RÉUNION

4. Les points suivants ont été débattus au cours de la réunion :

- a) Pondération;
- b) Questions d'ajustement de qualité dans le calcul des IPC.

5. Le débat s'est appuyé sur une note du secrétariat de la CEE qui abordait les questions et problèmes évoqués par les pays en transition, ainsi que sur les communications sollicitées de M. J. Astin (Eurostat) et de M. K. Zieschang (FMI).

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONCLUSIONS DÉGAGÉES LORS DE LA RÉUNION

6. La réunion avait pour but de débattre avec les pays en transition des problèmes qui leur étaient propres pour le calcul des IPC. Plusieurs questions liées aux méthodes de pondération appliquées par ces pays ont été évoquées. Dans la plupart des pays en transition, les coefficients de pondération des dépenses sont actualisés chaque année en fonction des changements persistants de la structure de la consommation des ménages. Or, certains pays connaissent une très forte inflation. Dans la Fédération de Russie, par exemple, les prix ont monté brutalement au milieu de l'année (août 1998). Lorsqu'un tel phénomène se produit, la structure de la consommation se modifie. Dans ce contexte, les participants se sont demandé s'il fallait ou non réviser les coefficients de pondération pendant la période en cours. Ils ont noté que la formule de Laspeyres part du principe qu'une augmentation des prix n'entraîne pas de grands changements dans le comportement des consommateurs; c'est pourquoi il est nécessaire de modifier le système de pondération.

7. Les ajustements en fonction des variations de qualité d'un produit constituent l'un des principaux problèmes à résoudre pour le calcul des indices des prix. Quelques pays en transition seulement ont mis en place des méthodes de prise en compte des variations de qualité des articles dont ils relèvent le prix. Pour cela, ils font appel à "l'appréciation des spécialistes" et procèdent à des "chevauchements de relevés de prix". Les participants ont débattu de la question de savoir s'il existe des critères pour déterminer un changement qualitatif. Ils ont noté qu'un changement de spécifications d'un produit est considéré comme un changement qualitatif, et c'est à l'agent chargé de relever les prix qu'il incombe de l'évaluer.

8. Les participants ont été informés des travaux en cours d'Eurostat concernant les indices implicites de qualité. Pour que les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) soient crédibles, les États membres de l'Union européenne doivent être capables de donner des indications sur les éléments pris en compte pour déterminer un changement de qualité. Dans ce contexte, les participants se sont vu présenter un exemple de l'application de la notion d'indice implicite de qualité dans l'analyse des méthodes de calcul.

9. D'autres points ont également été débattus au cours de la réunion, y compris les problèmes que posent les articles saisonniers et la classification des dépenses des ménages selon la COICOP. Les participants ont également appris qu'Eurostat projette d'organiser en l'an 2000 une série d'ateliers de formation dans les pays en transition, à l'intention surtout des pays candidats.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES TRAVAUX FUTURS

10. Les participants ont souligné combien il était important d'organiser des réunions spéciales sur les questions relatives aux IPC qui intéressent notamment les pays en transition. Plusieurs participants ont toutefois insisté sur le fait que les réunions de cette nature organisées à l'avenir devraient durer toute une journée. Plusieurs questions qui présentent un intérêt particulier pour les pays en transition ont été proposées pour les prochaines réunions de la CEE :

- a) les technologies utilisées pour la collecte des données sur les prix sans support papier;
- b) le traitement des articles saisonniers; c) le traitement des variations de qualité; d) les valeurs locatives dans l'IPC; et e) les résultats obtenus par les pays en transition dans le calcul des IPCH.

11. Les participants ont recommandé que la prochaine réunion spéciale de la CEE sur les questions relatives aux IPC qui intéressent les pays en transition soit organisée à l'occasion de la Réunion commune CEE/OIT sur les indices des prix à la consommation, qui doit avoir lieu en 2001/2002.
